

Ce que les Canadiens savent également, c'est que les institutions doivent évoluer si elles veulent conserver leur raison d'être. Le maintien de la paix ne fait pas exception. Il doit s'adapter aux nouvelles possibilités et aux nouveaux défis. Or, nous vivons actuellement une époque marquée par de nouveaux défis et de nouvelles possibilités.

Le défi est à la fois quantitatif et qualitatif. Depuis un an seulement, les Nations Unies ont établi plus de forces de maintien de la paix que pendant les 20 années précédentes. D'autres suivront.

En outre, le maintien de la paix ne consiste plus uniquement à interposer des soldats entre deux armées. La force des Nations Unies en Namibie, à laquelle participaient 100 pays, a aidé la dernière colonie d'Afrique à accéder à l'indépendance. Elle a organisé des élections et dirigé une force policière. L'ONU a été en fait un des membres d'un gouvernement provisoire. En Amérique centrale, elle a surveillé un cessez-le-feu non seulement entre deux pays, mais aussi à l'intérieur d'un pays. Elle a facilité le retour des réfugiés et surveillé une élection.

Au Sahara occidental et au Cambodge, deux régions où les Nations Unies interviendront probablement, le maintien de la paix pourrait être assuré par des milliers de militaires et de civils qui dirigeraient des administrations, organiseraient des élections et gèreraient des forces policières en plus de maintenir la paix.

Cette multiplication des initiatives de maintien de la paix résulte d'un changement d'attitude draconien de la part des superpuissances. Ces dernières ont découvert que les Nations Unies peuvent aider plus qu'elles ne gênent. Ce qui entravait auparavant les initiatives de maintien de la paix les favorise maintenant. Maintenir la paix consiste de plus en plus à faire la paix. Il s'agit non plus tant de contenir les conflits que de les régler et non plus tant de séparer des forces armées que de superviser des sociétés.

Si la multiplication des opérations de maintien de la paix présente des possibilités, elle pose aussi des problèmes. Des problèmes de ressources, de capacité d'intervention et de compétence ainsi que des problèmes liés à l'autorité même des Nations Unies. Le Canada s'est employé jusqu'ici à chercher de nouveaux moyens d'accroître l'efficacité des initiatives de maintien de la paix. Sous notre présidence, le groupe de travail des Nations Unies sur le maintien de la paix s'est réuni en 1989 pour la première fois depuis des années afin d'examiner des questions de fond. Le groupe a présenté aux Nations Unies de nouvelles propositions utiles. Il reste toutefois encore beaucoup de travail à accomplir.